



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/38/Add.1
20 octobre 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquantième réunion
New Delhi, 6 – 10 novembre 2006

Addendum

PROPOSITION DE PROJET : JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

Le présent document est émis afin de :

- **Ajouter** le paragraphe suivant à la page 7 de la section intitulée « Observations » :

21(bis) Le Secrétariat a conclu avec l'ONUDI l'examen des questions soulevées dans ses observations concernant le Plan national d'élimination de CFC de la Jamahiriya arabe libyenne (troisième tranche) présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/38. L'ONUDI a informé le Secrétariat qu'à la suite de consultations avec le Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne, il a été décidé de ne pas présenter la proposition pour examen à la 50^e Réunion. Une nouvelle demande sera soumise à une réunion ultérieure du Comité exécutif.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

